

# La rentrée scolaire 2021-2022

## Thèmes prioritaires et nouveautés en Suisse romande et au Tessin

Franca Armi

Les principales informations communiquées par les cantons de Suisse romande et du Tessin lors de cette rentrée scolaire 2021-2022 sont synthétisées dans le présent document. Chaque canton opère des choix de communication propres à sa situation et au rythme de l'évolution de son organisation scolaire. Si la comparabilité des informations s'en trouve ainsi parfois limitée, la variété des projets dénote par ailleurs un riche potentiel des cantons à développer des solutions face aux défis qui se posent localement.

### Les dossiers IDES

Chaque année, avant la rentrée scolaire, la majorité des cantons suisses annoncent par conférence de presse les thèmes prioritaires, les nouveautés et des statistiques scolaires pour l'année à venir. Le centre d'information et de documentation de la CDIP (**IDES**) les regroupe dans des **dossiers** disponibles en ligne depuis l'année scolaire 2007-2008.



© Freepik

## Les points forts de la rentrée

Cette rentrée scolaire est toujours marquée par les mesures prises en raison de la présence encore importante du virus Covid-19. Certains cantons font le bilan des mesures sanitaires appliquées durant l'année écoulée, qui ont permis de maintenir l'enseignement en présentiel et de limiter les mises en quarantaine de classes entières. L'enseignement s'est déroulé presque normalement, hormis le port du masque pour enseignant.es et élèves dès le degré secondaire I, l'annulation des camps scolaires et des voyages d'études et la limitation des activités impliquant des rassemblements (spectacles, chorales, etc.). Forts de ces constats, les cantons maintiennent les mesures sanitaires pour la rentrée 2021-2022, enrichies de 18 mois d'expérience. Le souhait d'un retour à la normalité est mis en avant dans l'ensemble des cantons latins.

Les mesures pédagogiques mises en place pour renforcer l'aide ciblée visant à combler d'éventuelles lacunes et les mesures d'accompagnement sur le plan psychosocial (ou financier pour le postobligatoire) seront reconduites cette année, voire élargies, et probablement devront l'être encore pendant quelques années pour compenser des parcours scolaires rendus plus difficiles à cause de la crise sanitaire.

## Mesures sanitaires

Les cantons de l'Espace latin de la formation ont défini conjointement les contours de cette rentrée scolaire du point de vue sanitaire (*cf.* encadré). Dans leurs communiqués respectifs, ils ont par ailleurs repris ces décisions communes et ajouté les précisions relatives à leur propre contexte scolaire, notamment concernant le port du masque et la politique des tests de dépistage.

### En route vers la normalité : communiqué de presse de la CIIP du 11.08.2021

Les mesures de protection prises l'année dernière ont montré qu'il était possible d'offrir un enseignement en présentiel tout en assurant la sécurité sanitaire. Ces mesures sont reprises par les cantons latins et adaptées aux contextes locaux en assurant une réactivité optimale à l'évolution sanitaire. Des tests de masse seront réalisés dans quelques cantons, pour des périodes déterminées ou pour certains degrés de la scolarité uniquement. Les activités extrascolaires seront autorisées avec des mesures de protection adaptées au type d'activité. L'ensemble des cantons latins encourage vivement la vaccination tout particulièrement pour les adultes et les jeunes dès 16 ans.

Les mesures d'hygiène mises en place l'année dernière, soit le lavage et/ou la désinfection des mains et des surfaces, le respect de la distanciation sociale (surtout entre les adultes) ainsi que l'aération régulière des locaux continuent à être appliquées dans tous les cantons.

La politique concernant le port du masque se différencie d'un canton à l'autre (cf. Tableau). Comme l'année passée, cette obligation est maintenue pour les enseignant.es et les élèves dès le degré secondaire I dans le canton de Neuchâtel. Dans certains cantons, l'obligation est maintenue uniquement pour une période limitée (2 semaines pour le Tessin, 3 semaines pour Vaud et 5 semaines pour le canton de Genève). Après cette période, le port du masque sera facultatif pour les personnes vaccinées ou guéries de la Covid au Tessin (seulement si les distances sont maintenues). Dès la rentrée, les élèves valaisan.es du degré secondaire I, ainsi

que dans les cantons de Berne, de Fribourg et du Jura, les élèves des degrés secondaire I et II et le personnel enseignant n'ont plus l'obligation du port du masque. Les élèves du degré primaire de tous les cantons latins continuent à en être exempté.es.

Ces particularités cantonales sont accompagnées d'une politique de tests de dépistage différente : tests répétitifs pour une période limitée pour les cantons de Berne, de Fribourg, du Jura et du Valais (durant 3 ou 6 semaines); autotests recommandés avant la rentrée pour les cantons de Neuchâtel (qui recommande également un autotest tous les mardis) et du Tessin. Selon l'évolution sanitaire, tous les cantons annoncent prévoir des tests ciblés en fonction des cas avérés dans une classe ou un établissement et certains à titre préventif, par exemple avant une activité extrascolaire.

Tableau : Port du masque et politique des tests dans les cantons latins (annoncés à la rentrée)

Canton (date de rentrée)	Population visée	Port du masque obligatoire			Tests COVID
		Degré primaire (années 1-8)	Degré secondaire I (années 9-11)	Degré secondaire II (formation générale et professionnelle)	
BE-fr (16.8)	Élèves	Non	Non	Non	À large échelle durant 3 semaines.
	Enseignant.es	Non	Non	Non	
FR-fr (27.8)	Élèves	Non	Non	Non	Tests répétitifs recommandés au cycle 3 jusqu'au 15.10.21. Tests préventifs au secondaire II avant les camps/voyages.
	Enseignant.es	Non	Non	Non <sup>1</sup>	
GE (30.8)	Élèves	Non	Oui <sup>2/3</sup>	Oui <sup>2</sup>	Seulement en cas de flambée.
	Enseignant.es	Oui <sup>2/3</sup>	Oui <sup>2/3</sup>	Oui <sup>2</sup>	
JU (16.8)	Élèves	Non	Non	Non	Test salivaire hebdomadaire durant 3 semaines <sup>4</sup> .
	Enseignant.es	Non	Non	Non	
NE (16.8)	Élèves	Non	Oui	Oui	Autotest recommandé avant la rentrée et tous les mardis. Tests ciblés dès apparition de 2 cas dans une classe.
	Enseignant.es	Oui	Oui	Oui	
TI (30.8)	Élèves	Non	Oui <sup>5</sup>	Oui <sup>5/6</sup>	Autotest recommandé avant la rentrée dès le secondaire I.
	Enseignant.es	Oui <sup>5/6</sup>	Oui <sup>5/6</sup>	Oui <sup>5/6</sup>	
VS-fr (19.8)	Élèves	Non	Non	Oui <sup>7</sup>	Tests répétitifs organisés durant 6 semaines au secondaire I et dans les classes de 1 <sup>re</sup> au collège (gymnase).
	Enseignant.es	Non <sup>7</sup>	Non <sup>7</sup>	Non <sup>7</sup>	
VD (23.8)	Élèves	Non	Oui <sup>8</sup>	Oui <sup>8</sup>	Évaluation de la situation dès 2 cas positifs dans une classe.
	Enseignant.es	Oui <sup>8</sup>	Oui <sup>8</sup>	Oui <sup>8</sup>	

#### Notes :

(1) Mais port du masque obligatoire pour les intervenant.es externes.

(2) Sauf si assis avec distance.

(3) Durant 5 semaines dès la rentrée.

(4) Le 1<sup>er</sup> septembre, le canton du Jura a décidé de poursuivre les tests salivaires de dépistage à large échelle jusqu'aux vacances d'automne (11 octobre).

(5) Durant 2 semaines dès la rentrée.

(6) Après 2 semaines dès la rentrée, facultatif pour les personnes vaccinées ou guéries de la Covid si les distances sont maintenues, autrement masques obligatoires.

(7) Obligatoire pour les personnes non vaccinées.

(8) Durant 3 semaines dès la rentrée.

## Transition vers le secondaire II

Cette année encore, la crise sanitaire et son impact sur l'économie du pays ont eu des conséquences sur les projets de formation d'un nombre important d'élèves arrivés à la fin de la scolarité obligatoire en juin 2021, ainsi que sur la suite de leur parcours, avec des effets non négligeables pour l'organisation du secondaire II.



© AdobeStock

Tous les cantons poursuivent leurs efforts de valorisation de la formation professionnelle, par un renforcement de l'information et de l'orientation scolaire et professionnelle, ainsi que par un renouvellement des prestations mises en place pour aider les jeunes sans contrat. En particulier pour celles et ceux à la recherche d'une place d'apprentissage, il s'agit notamment de mesures d'accompagnement et d'un soutien auprès des entreprises formatrices. Globalement, ces différentes mesures semblent montrer leur efficacité au vu du nombre de contrats signés au cours de l'été, à l'instar des chiffres fournis par les cantons de Genève et du Tessin.

Le canton de Fribourg signale une augmentation des élèves inscrits pour suivre une 12<sup>e</sup> année de scolarité obligatoire. Le canton de Vaud émet un bilan positif de la phase pilote d'une nouvelle 12<sup>e</sup> année (autre que les raccords) et prolonge cette phase une année de plus.

## Éducation numérique

Depuis quelques années, en particulier depuis l'adoption du *Plan d'action en faveur de l'éducation numérique* de la CIIP (2018), les cantons se mobilisent pour renforcer l'enseignement numérique (phénomène accéléré par l'introduction de l'enseignement à distance en mars 2020). Révisé récemment, le Plan d'études romand (PER) intègre maintenant la *science informatique*, l'usage des outils numériques et l'éducation aux médias (cf. encadré), et chaque canton peut maintenant finaliser ou actualiser son propre concept d'éducation numérique. La formation des enseignant.es a déjà commencé et se poursuivra ces prochaines années permettant une introduction progressive du PER révisé.

Dans l'Espace romand de la formation, certains cantons ont attendu la révision du PER pour finaliser leur concept de formation et préparer l'introduction des nouveaux apprentissages de l'éducation numérique (Fribourg, Neuchâtel, Valais), tandis que d'autres avaient pris de l'avance en introduisant déjà des heures dans la grille horaire (*Éducation numérique* à Berne en 2019-2020, *Informatique* à Genève en 2018-2019, *Éducation numérique* au Jura en 2021-2022) ou en commençant avec des phases pilotes (*Éducation numérique* sur Vaud dès 2019-2020). À noter également que certains cantons élaborent des moyens d'enseignement spécifiques, notamment Genève et Vaud pour les premiers cycles.

Le développement des plateformes cantonales pour les élèves et les enseignant.es se poursuit dans tous les cantons. La mise à jour des infrastructures et l'investissement dans l'équipement sont également au centre des préoccupations de l'ensemble des cantons (répartitions des coûts entre communes et canton, calculs des budgets et utilisation des fonds déjà alloués).

### Le Plan d'études romand s'enrichit de l'Éducation numérique: communiqué de presse de la CIIP du 22.04.2021

Adopté par l'Assemblée plénière le 18 mars 2021, le Plan d'études romand (PER) révisé s'appuie, pour l'éducation numérique, sur trois piliers: l'usage approprié des outils, l'initiation à la science informatique et l'éducation aux nouveaux médias.

Le référentiel que constitue le PER révisé doit permettre au corps enseignant d'exploiter les potentialités et les bénéfices du numérique.

Le numérique à l'école ne devient pas une fin en soi, mais bien un levier pour renforcer les apprentissages en les diversifiant, tout en assurant un usage responsable de ces nouveaux outils et le développement d'une citoyenneté numérique essentielle pour que les élèves puissent s'inscrire dans notre société.



© AdobeStock

## Changements structurels

Les principaux changements structurels des institutions scolaires communiqués pour cette rentrée sont :

- GE: Le changement de la grille horaire du cycle 3 entré en vigueur en 2019 et introduit progressivement, est désormais appliqué en 2021-2022 en 11<sup>e</sup> année. Concrètement, il est prévu: un nombre de périodes identique entre les regroupements/sections; une période de latin en moins en 11<sup>e</sup> année; deux profils pour la filière *Langues vivantes et communication* (allemand-anglais ou sciences appliquées); le renforcement de l'information et de l'orientation scolaire et professionnelle; trois périodes d'éducation physique pour les élèves de 11<sup>e</sup> année (pour un total de huit périodes sur l'ensemble du cycle 3).
- JU: Introduction progressive d'une période d'*Éducation numérique* dès la 7<sup>e</sup> année à la place d'une période d'*Environnement*.
- NE: Modification du règlement de 8<sup>e</sup> année: les moyennes nécessaires pour accéder, en 9<sup>e</sup> année, au niveau 1 ou 2 en français et en mathématiques seront arrondies au dixième plutôt qu'au centième (par exemple 4,9 au lieu de 4,86) et le seuil est revu à la hausse. Cela signifie qu'à la fin de la 8<sup>e</sup>, les élèves devront avoir une moyenne d'au moins 4,9 pour accéder directement au niveau 2.
- TI: À l'école primaire, est généralisée l'intervention d'enseignant.es d'appui. Au secondaire I, la norme sur les effectifs maximums d'élèves par classe passe de 25 à 22 élèves. Les laboratoires par demi-classe sont complétés pour l'apprentissage de l'allemand, portant à 14 le nombre de périodes d'enseignement dispensées sous cette forme. À noter que les réflexions sur la structure du système scolaire (actuellement avec des disciplines à niveaux), visant à retarder la sélection des élèves, continuent.



© AdobeStock

## Autres thématiques abordées

### Enseignement des langues

L'enseignement des langues reste une thématique prioritaire dans les communiqués de la rentrée de tous les cantons latins, comme illustré par les exemples suivants: des mesures pour valoriser les cours de langue et culture d'origine (LCO) (canton de Neuchâtel); la mise en place d'un plan d'action pour renforcer l'attractivité de l'apprentissage des langues anciennes (canton de Vaud); ou le nouveau projet de maturité bilingue entre les cantons de Berne et du Tessin.



© AdobeStock

Les mesures encourageant les échanges linguistiques entre élèves ou entre classes entières, en écho avec la stratégie nationale «*Échanges et mobilité*» continuent pour l'ensemble des cantons. L'intention est d'augmenter de manière significative le nombre d'élèves qui participent, durant leur scolarité, au moins une fois à un échange ou à un séjour linguistique en Suisse.

Concernant l'enseignement bilingue, le canton de Fribourg annonce l'ouverture de deux nouvelles classes bilingues de 1<sup>re</sup>-2<sup>e</sup> années (tirage au sort réalisé sur 100 inscriptions). Dans le canton de Neuchâtel, la filière **PRIMA** continue son développement en visant une filière complète dans chaque centre scolaire d'ici 2038. En juin, deux classes ont terminé, pour la première fois, leur scolarité dans une filière PRIMA. En soutien au développement de ces filières, le projet pilote ANIMA (ANnée d'IMmersion en Allemand) débute cette année et doit permettre à tout.e enseignant.e d'une discipline non linguistique de proposer aux élèves un enseignement bilingue, sans nécessité de suivre une filière PRIMA.

## Évaluation

Pour cette rentrée scolaire, deux cantons ont mis un point d'attention sur l'évaluation et ont présenté leurs nouveaux concepts.

- NE: Nouvelles lignes directrices pour l'évaluation des apprentissages des élèves, priorisant trois fonctions majeures de l'évaluation: apprendre, certifier et orienter. L'ensemble du corps enseignant (années 1 à 11) sera formé à ces nouvelles lignes directrices cantonales dès la rentrée.
- VD: Révision du concept d'évaluation contenant le corpus des règles pour évaluer le travail des élèves et fixer les conditions de promotion, d'orientation et de certification. Ces conditions sont simplifiées et permettent de tenir compte de toutes les branches, y compris les branches manuelles, créatrices et artistiques. Pour rappel, la rentrée 2020-2021 avait déjà vu la suppression des épreuves cantonales de 10<sup>e</sup> année, la diminution du nombre d'évaluations et la réduction du poids de l'examen de certificat de fin d'études secondaires.
- VS: Les résultats d'une enquête de la Haute École pédagogique (HEP-VS) permettront au canton de se prononcer sur les opportunités et obstacles d'une potentielle évaluation globale annuelle.

## Pédagogie spécialisée

Tous les cantons poursuivent leurs efforts vers une école de plus en plus inclusive. Les élèves avec des besoins éducatifs particuliers au bénéfice de mesures d'aide renforcées de pédagogie spécialisée sont en principe scolarisé.es à l'école ordinaire. La scolarisation dans une école spécialisée est envisagée uniquement quand l'école ordinaire ne parvient pas à dispenser une prise en charge adaptée aux besoins éducatifs particuliers de l'élève.

Le canton du Jura introduit un Catalogue pour la compensation des désavantages (COMPAD). Cela doit permettre une avancée significative dans la prise en compte des limitations occasionnées par un trouble de l'apprentissage ou une déficience diagnostiquée. Ce catalogue est destiné aux enseignant.es ordinaires et spécialisé.es qui collaborent avec l'équipe thérapeutique pour définir ce qui peut être mis en place pour l'élève, en fonction de sa situation, de son âge et de son degré scolaire.

Le Canton de Neuchâtel, qui compte le plus de classes spéciales, travaille autour de quatre axes afin d'en diminuer le nombre à l'horizon 2025: 1) formation des professionnel.les, 2) détection et prévention précoce, 3) organisation des ressources pédagogiques et éducatives, 4) monitoring/suivi des indicateurs et évaluation.

Au Tessin, le nouveau *Master en pédagogie spécialisée et didactique inclusive* débute à la SUPSI cette année. Cette nouvelle possibilité de formation permettra, à terme, d'absorber l'augmentation des besoins en personnel formé induit par une école de plus en plus inclusive. À noter que, jusqu'à présent, les enseignant.es spécialisé.es tessinois.es étaient obligé.es de se former dans un autre canton.

## Divers

D'autres thématiques sont abordées de manière plus ponctuelle et selon des spécificités cantonales. Certains cantons annoncent par exemple la poursuite de leur travail pour réduire les discriminations (Fribourg, Genève, Vaud), qu'il s'agisse des mesures contre la précarité menstruelle, de lutte contre l'homophobie et la transphobie dans les lieux de formation ou de projets visant la sensibilisation à l'égalité entre les hommes et les femmes. D'autres cantons annoncent quant à eux des mesures visant l'amélioration du climat scolaire (Fribourg, Valais), la mise en place d'une structure d'accueil confidentielle et neutre du service de la médiation scolaire (Genève) ou encore le renforcement du programme cantonal d'éducation à la santé sexuelle et prévention des abus sexuels (Valais).

Dans le canton de Neuchâtel, de nouvelles recommandations concernant les devoirs à domicile sont devenues effectives. Le canton de Vaud lance, pour sa part, une phase pilote pour inscrire directement un temps réservé aux devoirs dans la grille horaire des élèves.

Le 1<sup>er</sup> septembre, au Tessin, entrera en vigueur l'obligation de formation des jeunes jusqu'à 18 ans, c'est-à-dire, l'obligation d'obtenir une formation adaptée aux capacités et aux ambitions de chacun.e à sa majorité, indépendamment d'une fréquentation régulière et continue dans une école. Cette décision législative vise à réduire le nombre de jeunes sortant du système éducatif sans certification du degré secondaire II.



© AdobeStock

## La rentrée en chiffres

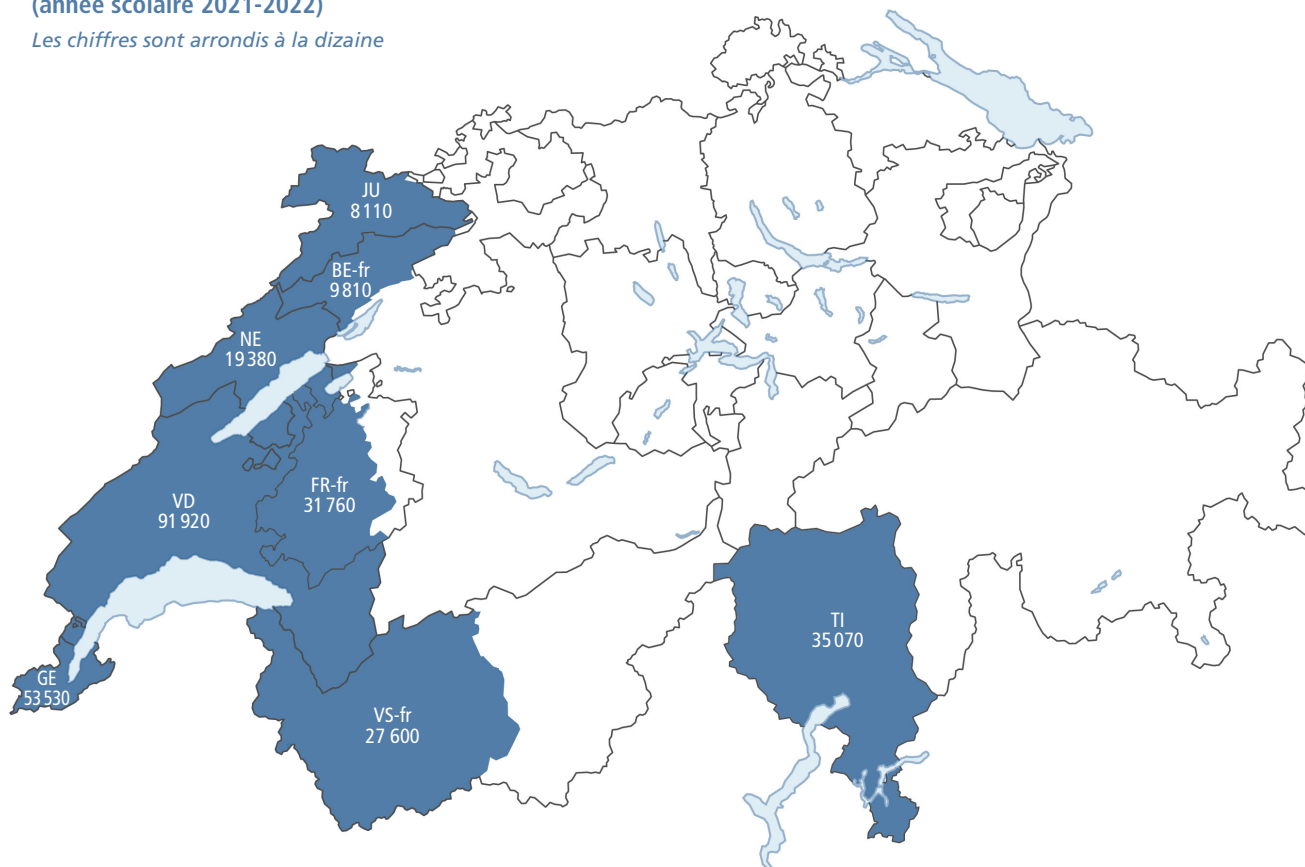
Environ 277 170 élèves (276 200 pour l'année scolaire 2020-2021) ont fait leur rentrée à l'école obligatoire dans l'Espace latin de la formation, entre le 16.08.2020 et le 30.08.2020.

La carte ci-dessous présente les effectifs mentionnés dans les communiqués de rentrée (basés sur des estimations – les chiffres officiels seront publiés dans les statis-

tiques scolaires au cours de l'automne). Globalement, la majeure partie des cantons signalent une augmentation régulière des effectifs au fil des ans. Neuchâtel est le seul canton qui présente une légère tendance à la baisse. L'augmentation des effectifs a un impact financier important pour les cantons qui doivent prévoir la construction de nouveaux établissements et augmenter le personnel scolaire.

### Estimation des effectifs des élèves à la rentrée (de la 1<sup>re</sup> à la 11<sup>e</sup> année) de l'Espace latin de la formation (année scolaire 2021-2022)

Les chiffres sont arrondis à la dizaine



© IRDP 2021

### POUR EN SAVOIR PLUS...

Les communiqués de presse de la rentrée : [La rentrée scolaire en Suisse romande et au Tessin](#)

Informations officielles des cantons romands et du Tessin : 2021-2022

Rentrée en [France](http://www.cafepedagogique.net) <http://www.cafepedagogique.net>

et en [Angleterre](http://www.cafepedagogique.net) <http://www.cafepedagogique.net>

Rentrée scolaire : [tour du monde des traditions et particularités](https://www.femmexpat.com) <https://www.femmexpat.com>

OMS <https://www.euro.who.int>